



**PROCES VERBAL**  
**de la réunion du**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE**  
**Mercredi 3 avril 2013 à 19h00**  
**13bis, boulevard de la République**  
**Saint-Claude**

**PRESENTS** : Francis Lahaut, Nicolas Gindre, Jacques Lançon, Ludovic Sonney, Jean-François Demarchi, Bernard Vuillard, Roger Beguet, Alain Mouret, Jean-Pierre Martorell, Françoise Crespy, Daniel Monneret, Philippe Passot, Eliane Grenard, Alain Waille, Jean Pierre Ackermann

**EXCUSES** : Jean-Daniel Maire, Christian David,

**ABSENT** : Néant

**POUVOIR :**

Jean-Daniel Maire a donné pouvoir à Ludovic Sonney, Christian David a donné pouvoir à Nicolas Gindre,

La convocation pour la séance du 3 avril, datée du 28 mars 2013 a été adressée aux membres du Bureau.

-----ooOoo-----

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19h15, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Ludovic Sonney se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1-1 Approbation du compte-rendu de la réunion du 39<sup>ème</sup> bureau du 13 mars 2013**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**ECONOMIE**

**1-2-1 Projet Accéo ex Gendarmerie des Bouchoux attribution du marché de maîtrise d'œuvre**

Par délibération du 20 mars 2013 la Communauté de communes a décidé l'acquisition de l'ex gendarmerie des Bouchoux à la commune pour réalisation du projet d'aménagement des locaux en plate-forme de communication à destination des personnes sourdes et malentendantes pour implantation de l'entreprise Accéo.

Cette opération devant se dérouler selon un calendrier serré, le programme des travaux a été élaboré par les services communautaires en concertation avec l'entreprise en février dernier et la consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée.

Sept offres ont été reçues, ouvertes lundi 21 mars, et analysées par les services.

La commission des marchés réunie le 3 avril propose comme attributaire à ce marché de maîtrise d'œuvre l'équipe composée du cabinet d'architecture Reichard&Ferreux (architecte mandataire et économiste) et du bureau d'étude technique Synapse (BET fluides et structures).

Le taux d'honoraires de l'offre est de 8.5 % et appliqué à un coût prévisionnel des travaux estimé par le maître d'ouvrage à 550 000 € HT, il représente un montant de prestations de 46 750 € HT / 55 913 € TTC.

Il est précisé que les études de maîtrise d'œuvre devraient débiter rapidement, dès notification du marché, l'objectif étant que l'avant-projet définitif soit approuvé à la fin du mois de juin et la demande de permis de construire déposée avant mi-juillet 2013 de façon à respecter l'échéancier visant à attribuer les marchés de travaux au conseil communautaire de décembre 2013 et démarrer le chantier en suivant.

Cet échéancier étant conditionné par l'acceptation par l'entreprise Accéo de conditions financières de location-vente de l'ouvrage compatibles avec le plan de financement de l'opération.

Le bureau communautaire approuve, à l'unanimité ce choix et autorise le président à signer le marché à intervenir.

### **1-2-2 Cité Haut Jura convention cadre 2013-2015**

La Communauté de communes a engagé un partenariat depuis de nombreuses années avec le CBE puis Cité Haut Jura. Ce partenariat a été défini sur la base de conventions annuelles pour lui confier des missions.

Les missions ainsi confiées à Cité Haut Jura dans le domaine économique sont principalement le recensement de l'ensemble des locaux vacants sur le territoire de la Communauté de communes, le questionnement de chefs d'entreprise pour connaître leur attente vis-à-vis de la Communauté de communes ; mais aussi sa participation et son appui aux actions confiées par la Communauté de communes à la SOCAD (diagnostic de friches industrielles, positionnement des zones d'activités-commercialisation)

Actuellement, la Communauté de communes a ainsi un diagnostic de l'existant en matière économique et tout spécialement industriel sur son territoire. Il convient par conséquent à partir de cet état des lieux de définir sur un temps plus long le partenariat entre la Communauté de communes et Cité Haut Jura pour engager des actions porteuses d'avenir.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au bureau d'autoriser le président à signer une convention de partenariat avec Cité Haut Jura pour une période de 3 ans (2013-2014-2015). Cette convention « cadre » reprendra les missions de base de Cité Haut Jura à savoir d'une part l'accueil des porteurs de projet et leur orientation vers les organismes plus spécialisés mais aussi la gestion du fichier des locaux vacants. Outre ces missions de base, à partir d'un groupe de travail constitué de Cité Haut Jura et des membres de la commission économique, une stratégie sera à définir à plus long terme et des plans d'actions annuels seront déterminés et feront l'objet d'avenants.

Le crédit consacré à l'ensemble de ces missions est prévu à hauteur de 20 000 € par an.

A l'unanimité, le bureau autorise le président à signer la convention à intervenir avec Cité Haut Jura.

## **ENVIRONNEMENT**

### **1-3-1 Attribution des marchés signalétique PDIPR**

Les travaux d'équipement en signalétique de l'ensemble du linéaire du PDIPR sur le territoire de la communauté de communes ont fait l'objet d'une consultation sous forme de marchés à prix unitaires répartis en 4 lots techniques définis comme suit :

- lots 1 à 3 : fourniture et pose des poteaux de signalétiques avec réalisation des ancrages et fondations, respectivement sur le secteur Val de Bienne (lot 1) Hautes Combes (lot 2) Plateau du Lizon (lot 3)
- lot 4 : fourniture des plaques de signalétiques et des RIS (Relais Information Service).

Les offres reçues ont été ouvertes le 29 mars 2013.

A l'issue de l'analyse par les services, la commission des marchés réunie le 3 avril propose les attributaires suivants :

<b>Lots</b>	<b>Attributaires</b>	<b>Montant du marché en € TTC</b>	<b>Sur la base de :</b>
Lot 1	3DI SARL (Isère)	13 993.60 €	133 poteaux
Lot 2	3DI SARL (Isère)	12 731.12 €	125 poteaux
Lot 3	3DI SARL (Isère)	10 370.69 €	102 poteaux
Lot 4	ALP'COM (Isère)	31 599.52 €	360 panneaux « lieu-dit » 969 panneaux directionnels et 84 rappel de signalétiques et 15 RIS

Il est précisé que préalablement au démarrage de ces travaux l'arrêt du linéaire définitif du PDIPR sur le territoire et sa validation par le conseil général doivent être effectifs.

Dans ce cadre, chacune des communes membres a été sollicitée afin de délibérer sur le linéaire propre à son secteur avant le 15 avril 2013.

Sous ces conditions les travaux des lots 1 et 4 pourraient intervenir à l'été 2013, ceux des lots 2 et 3 au printemps 2014.

Le bureau communautaire, à l'unanimité, approuve ce choix et autorise le président à signer les marchés à intervenir.

-----ooOoo-----

La séance est levée par le Président à 21h30.

-----ooOoo-----

Francis Lahaut  
Président



Ludovic Sonney  
Secrétaire

Fait à Saint-Claude,  
Le 4 avril 2013

Le présent procès verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.